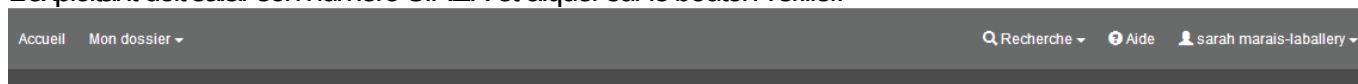
 <p>CP21 DO Méditerranée</p> <p>Présent pour l'avenir</p>	<h1 style="color: green;">FICHE PRATIQUE</h1> <h2 style="color: green;">LA SAISIE DES DONNÉES ADMINISTRATIVES</h2>	<div style="background-color: #e0f7fa; padding: 5px; display: inline-block;"> <b>REVTC</b> </div> <div style="background-color: #e0f7fa; padding: 5px; display: inline-block;"> <b>V. 3.0</b> </div>
---	--	---

<b>Type de fiche :</b> <input type="checkbox"/> Q/R fonctionnelle <input type="checkbox"/> Q/R Windows XP <input type="checkbox"/> Fiche pratique		
<b>Application :</b> REVTC		<b>Version :</b>
<b>Fiche crée le :</b> 19/04/2018	<b>Auteur :</b> projet accompagnement	
<b>Dernière modification le :</b>		

<b>OBJET</b>	<b>Evolution pour éviter de saisir les informations administratives lorsque le SIREN est déjà enregistré.</b>
--------------	---

Lorsque l'exploitant vient saisir ses données pour la première fois, il arrive sur le formulaire relatif au numéro de SIREN. Les renseignements administratifs ne sont pas affichés.

L'exploitant doit saisir son numéro SIREN et cliquer sur le bouton vérifier.



### Inscription d'une personne morale

**SIREN**

---

Numéro SIREN \* 
Vérifier

**Dénomination sociale**

---

Dénomination complète \*

Nom commercial

**Forme juridique**

---

Forme juridique \*

Libellé complet

 <p>CP21 / DO Med Pôle d'activité CS 70499 13593 Aix-en-Provence cedex 3</p>	Site d'information : <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/Nouveau-registre-des-VTC-dedie-aux.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/Nouveau-registre-des-VTC-dedie-aux.html</a>	p 1/2
---	--	-------

Il existe deux possibilités :

1. Soit le n° SIREN n'est pas connu par l'application, et les renseignements administratifs s'affichent en mode modification pour une saisie manuelle des données.
2. Soit le n° SIREN est connu par l'application, et les renseignements administratifs s'affichent en lecture seule. Ceux-ci ne sont pas modifiables, ni par l'exploitant, ni par l'instructeur. Dans ce cas le message suivant apparaît, « Vos informations correspondent à celles fournies lors de l'inscription de votre entreprise. Si vous constatez une erreur, veuillez-vous adresser à votre centre de formalités des entreprises puis revenez sur cette page afin de les mettre à jour ».